

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE LA COMMISSION PERMANENTE

Commission permanente du 10 juillet 2023

Délibération n° CP-2023-2545

Commission pour avis : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Vénissieux

Objet : Contrat de ville métropolitain - Recherche sur la résilience sociale des jeunes adultes à Vénissieux et Montfermeil/Clichy-sous-Bois - Attribution d'une subvention de fonctionnement

Service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Pilotage urbain

Rapporteur : Monsieur Renaud Payre

Président : Madame Émeline Baume

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 65

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 23 juin 2023

Secrétaire élu(e) : Monsieur Jérôme Bub

Présents : M. Athanaze, M. Badouard, M. Bagnon, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, Mme Boffet, Mme Brossaud, Mme Brunel Vieira, M. Bub, M. Buffet, Mme Chadier, M. Charmot, M. Cochet, Mme Collin, Mme Corsale, Mme Crespy, Mme Croizier, M. Da Passano, M. Debû, Mme Dehan, Mme Duvivier Dromain, Mme Fréty, Mme Frier, M. Gascon, Mme Geoffroy, M. Geourjon, M. Grivel, Mme Gersperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Hémain, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, M. Lassagne, M. Longueval, M. Marion, Mme Moreira, Mme Nachury, Mme Panassier, M. Payre, Mme Petiot, Mme Picard, Mme Picot, Mme Pouzergue, M. Quiniou, M. Ray, Mme Runel, Mme Sarselli, M. Seguin, Mme Vacher, M. Van Styvendael, Mme Vessiller, M. Vincendet, M. Vincent.

Absents excusés : M. Artigny (pouvoir à Mme Moreira), Mme Asti-Lapperrière (pouvoir à M. Grivel), M. Camus (pouvoir à Mme Gersperrin), Mme Fournillon (pouvoir à M. Vincent), M. Pelaez (pouvoir à M. Geourjon), Mme Sibeud (pouvoir à Mme Frier).

Commission permanente du 10 juillet 2023**Délibération n° CP-2023-2545**

Commission pour avis : urbanisme, habitat, logement et politique de la ville

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Vénissieux

Objet : Contrat de ville métropolitain - Recherche sur la résilience sociale des jeunes adultes à Vénissieux et Montfermeil/Clichy-sous-Bois - Attribution d'une subvention de fonctionnement

Service : Délégation Urbanisme et mobilités - Direction Pilotage urbain

La Commission permanente,

Vu le rapport du 21 juin 2023, exposant ce qui suit :

Le Conseil de la Métropole de Lyon, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

I - Contexte

Monsieur Hacène Belmessous, chercheur et écrivain, collaborateur permanent de la revue Esprit, porte un projet de recherche participative sur la résilience sociale des jeunes adultes dans les quartiers populaires. L'IREV - Centre de ressources politique de la ville en Hauts-de-France, Labo Cités à Lyon et Profession banlieue en Seine-Saint-Denis sont à ses côtés dans ce projet. La Ville de Vénissieux forme le 1^{er} terrain de recherche, celles de Montfermeil/Clichy formeront les suivantes.

Ce projet, conduit une 1^{ère} fois en 2015 à Vaulx-en-Velin, ambitionne d'ouvrir la problématique de la résilience sociale dans les quartiers populaires, dont on constate qu'elle n'est peu voire pas questionnée dans le champ de la recherche en France.

Ce travail d'enquête s'inscrit dans un contexte social en profonde mutation dans les quartiers populaires.

II - Objectifs

Partant d'une notion qui trouve son essence dans la psychologie, il s'agit de questionner des jeunes adultes (âgés de 17 à 30 ans) vivant dans un quartier prioritaire de la politique de la ville (QPV) et qui ont modifié leur trajectoire sociale, qu'ils estimaient être dans une impasse, pour lui donner une ligne de cohérence plus en harmonie avec leurs aspirations individuelles.

Cette recherche démarrera au début du mois de mai 2023, tant à Clichy-sous-Bois/Montfermeil qu'à Vénissieux, par phase d'une dizaine de jours par mois dans chacun des lieux. L'enquête de terrain proprement dite se clôturera à la fin de l'année 2023. Elle se déroulera en 3 temps :

- 6 semaines (mai et juin) durant lesquelles ce travail sera présenté à des associations locales (de jeunesse, sportives, culturelles, etc.), à des administrations et des organismes locaux (missions locales, Greta, lycées conventionnés avec l'Institut d'études politiques de Paris : le lycée Jacques Brel à Vénissieux et le lycée Alfred Nobel à Clichy-sous-Bois, etc.), aux chargés de la politique de la ville dans les 2 territoires, aux élus en charge des questions liées à cette étude, aux structures liées à l'entrepreneuriat (exemple de La Cocotte à Vénissieux), etc.,

- de la fin juin 2023 à la fin janvier 2024, seront organisés des entretiens, par petits groupes ou individuels,

- en février et mars 2024, l'écriture du rapport de recherche.

Ce travail se terminera par sa valorisation dans les 3 communes, avec une restitution publique des résultats et des analyses produites, courant avril 2024. Cette présentation sera ouverte aux participants, aux institutions, administrations et associations sollicitées, aux habitants et aux élus des Villes et de la Métropole de Lyon.

Deux autres restitutions se feront également au sein de Labo Cités, du Centre de ressources politique de la ville de la région Auvergne-Rhône-Alpes et au sein de Profession banlieue, son homologue de la Seine-Saint-Denis. Ces 2 centres de ressources souhaitent, en effet, confronter à leur expérience du quotidien les résultats de cette recherche.

III - Plan de financement

Il est proposé à la Commission permanente d'attribuer une subvention de 12 500 € nets de taxe à monsieur Hacène Belmessous, chercheur et écrivain, en cofinancement d'un projet de recherche en partenariat avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) et le Conseil départemental de Seine-Saint-Denis.

Plan de financement du projet :

Dépenses (en €)		Recettes (en €)	
salaires	50 000	État - ANCT	32 000
frais de déplacement	7 000	Métropole	12 500
		Conseil départemental de Seine-Saint-Denis	12 500
Total	57 000	Total	57 000

Vu ledit dossier ;

Ouï l'avis de sa commission urbanisme, habitat, logement et politique de la ville ;

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant total de 12 500 € au profit de monsieur Hacène Belmessous dans le cadre du financement d'un projet de recherche sur la résilience sociale des jeunes adultes à Vénissieux,

b) - la convention à passer entre la Métropole et monsieur Hacène Belmessous définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise le Président de la Métropole à signer ladite convention et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

3° - La dépense de fonctionnement en résultant, soit 12 500 €, sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2023 et suivants - chapitre 65 - opération n° 0P17O5468 selon l'échéancier prévisionnel suivant :

- 2023 : 6 250 €,
- 2024 : 6 250 €.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 11 juillet 2023

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20230710-304793-DE-1-1 Date de télétransmission : 11 juillet 2023 Date de réception préfecture : 11 juillet 2023
